



Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

Pour l'entreprise

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local et les équipements requis pour la session de formation

Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des personnes qui manipulent, manutentionnent et transportent des produits dangereux. La formation s'adresse aussi à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Être en mesure d'agir adéquatement face à un déversement de produit dangereux

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la formation, le participant sera en mesure de :

- Reconnaître les rôles et les responsabilités de l'ensemble des intervenants
- Identifier les causes, les risques et les moyens de prévenir les déversements
- Définir les types de déversements et le niveau d'intervention approprié
- Appliquer la procédure à suivre en cas de déversement

CONTENU DU COURS

1. Introduction

2. Notions de base

- Obligations de l'employeur
- Obligations de la travailleuse et du travailleur
- Types d'incidents
- Coût d'un déversement
- Réglementation

3. Le risque de déversement

- Causes des déversements
- Identification et analyse du risque
- Identification de situations dangereuses

4. La prévention du risque de déversement

- Manutention et utilisation des produits
- Entreposage des produits
- Plan de mesure d'urgence

5. L'intervention en cas de déversement

- Avant d'intervenir
- Niveau d'intervention
- Personne à aviser
- La trousse de déversement

6. Les étapes à suivre

7. Conclusion

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation assistés d'une présentation PowerPoint. Possibilité d'un volet pratique (à définir avec la conseillère ou le conseiller de Via Prévention).

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Aide-mémoire

ÉVALUATION

- Examen

DURÉE

3 heures

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).



VIA PRÉVENTION